

Février 2016 - n° 19

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

LA VOIX DU NORD

Insultes contre les habitants d'Hénin-Beaumont :

L'incroyable
dérapage de
La Voix du Nord

ÉTAT-CIVIL p.2

ÉDITO DU MAIRE p.3

ACTUALITÉ

Voeux au personnel communal p. 4

Dossier : *La Voix du Nord* insulte les Héninois et les Beaumontois p. 5-7

Noces d'Or p. 8

Quinzaine commerciale & opération Saint-Valentin p. 9

Concours d'illuminations & chèques-cadeaux « J'achète à HB » p. 10

Nouveau crématorium p. 11

Sécurisation du bd Schweitzer p. 12

C'était en janvier à Hénin-Beaumont p. 13

CULTURE ET PATRIMOINE

Les heures du conte p.14

Actu de l'Escapade & livre *Les Enfants d'Ambroise* p. 15

SPORT

Hénin-Beaumont pétanque p. 16

Rénovation de l'Atrium p. 17

Initiation à l'escrime & Anim'synthé p. 18

JEUNESSE ET SCOLARITÉ

Voyages scolaires & tarifs Caisse des écoles p.19

Portail famille p.20

INFOS PRATIQUES

Baptêmes civils & nouveau blason de la Ville p. 21

SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS

Service de soins infirmiers à domicile & remise chèque Téléthon p. 22-23

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Bilan des demandes d'intervention auprès du service Cadre de vie p. 24

Nos agents ont du talent p. 25

Les travaux dans votre quartier & circulation et stationnement rue Robert Aylé p. 26

VOS COMMERÇANTS

Le Pressing vert p. 27

Le Bistrot, Chez Domi p. 28

MOTS CROISÉS

TRIBUNES POLITIQUES p. 30

AGENDA

p. 31

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le mogozone municipal qui parle de Vous

État-civil décembre - janvier

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue



AMARA BASSEMENT Isaac, BARBIER WARNAULT Thomas, BEELKENS Loukas, BIDAULT Yvana, BOUMLIL Loona, BRAZY Juline, BRIOIS Hugo, CORNU Philomène, DALLONGEVILLE-CAMBRAY Laly, DARCHICOURT Edinson, DEJARDIN Lucie, DIAB Manel, DMYTROW Inaya, DOUADI Rédouane, EL HANDOUZ Nahil, FOURNIER Séréna, GELY Lucy, GOLAWSKI Louis, GOUAL Mohammed, GRAFFIN Inaya, HERIZI Jalys, HUBERT Liam, JONCKEERE Christopher, JORION Ambre, KADDOUR Ines, LOUIS Diégo, MONPAYS Andréa, MONPAYS Noéline, MOULARD Louis, OUBKOU Kamélia, PLACE Kyméo, SALACROUP Loucas, TRITSMANS Ylian, VANDYCKE Léo, VINCENDEAU Ryan, VIRAPATRIN VIRIN VAUDRY Marley, WIDHEM Erwann, ZENFOURI Wided.

Ils se sont dit «Oui»

La municipalité leur présente ses félicitations



RENET Jean-Claude et GUESSIER Yamina,
PONCHAUX Oscar et HUBERT Jennifer.

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles



AUGIER (née WIART) Christiane, BERNACKI (née TYCA) Wancha, BERNARD Michel, BINDYK (née RICHART) Régine, BLOIS (née JEDRASIK) Martine, BOLZATI (née STELLA) Anna-Maria, BOUDUIN (née ARISTIDOU) Marie-Antoinette, BRIDE (née RAGONET) Paulette, CHAMBERY Marcel, CYBALSKI Edmond, DARDENNE Dominique, DELBAERE (née BENHAMOUDA) Berthe, DELLYS (née DANY) Marie, DEMOULIN Jean-Philippe, DHILLY (née HUCKE) Marie-Thérèse, DIEU Clément, DJABER Mohammed, DUHAMEL Charles, DUHAMEL Louis, DUHEM Gérard, DUQUESNOY (née BRABANT) Gabrielle, FERRANTE (née GALANTE) Adelina, FLAMENT Arlette, GUYART (née MANÇON) Thérèse, HERMANT Jean-Luc, HOUSSIN (née GUILLIOT) Marie, LOUIS (née LAMERAND) Gaétane, LOWYS Maurice, MARIETTE Jacques, MASCLEF (née HANCZYK) Patricia, MONTIGNY Daniel, NAWALA Didier, PENNEQUIN (née KRUPKA) Christiane, QUENEUTTE (née LESTIENNE) Gladys, RIFFLET Roger, SKRZYNIARZ Maryan, TALVA René, TARKOWSKI Roger, VASSE Jean-Luc, VERBREGUE (née VERLAINE) Josette, ZYBACZYNSKI (née JANKOWSKI) Janine,

La dignité et l'honneur des Héninois et des Beaumontois

Les drames survenus en 2015 n'auront malheureusement pas ramené à la raison ni à l'authenticité certains individus qui, malgré la gravité des événements, continuent à monter des polémiques stériles et à dramatiser des faits secondaires ; sans jamais prendre la peine de relativiser, dans le simple but d'assouvir leur narcissisme et leurs ambitions personnelles.

Tel est le comportement dérisoire et déshonorant de l'opposition, mais aussi de la presse locale, comme vous pourrez le lire dans ce magazine.

En ce début d'année 2016, il est plus que temps que ces personnes fassent leur autocritique et cessent de mentir, nous injurier, nous calomnier et d'inventer des problèmes là où il n'en existe pas. Elles n'ont sans doute que cela pour faire parler d'elles mais, quand l'époque est si noire, il est indécent de céder aux artifices, à la démagogie et aux ragots.

L'image de notre ville, ces dernières années, a été écornée par de multiples scandales politico-financiers que la gauche a encouragés et couverts, ainsi que par des médias qui se sont servis d'Hénin-Beaumont comme d'une commode réserve d'actualités leur permettant de faire leur travail avec un minimum d'efforts, mais un maximum de buzz.

J'invite aujourd'hui l'ensemble de nos concitoyens à ne plus se fier à ceux qui falsifient la réalité et s'éloignent des vraies préoccupations des citoyens.

A l'inverse de Pascal Wallart, qui prétend que beaucoup d'habitants de notre ville « n'ont plus de conscience politique », je pense que vous êtes des pionniers dans la réappropriation du quotidien, du réel et de l'intérêt commun : c'est l'une des raisons pour lesquelles je suis si fier d'être votre maire !

La dignité et l'honneur des habitants de notre commune, bafoués par les politiques et les médias, sont des valeurs auxquelles je veux rendre hommage, et qui méritent plus que tout d'être défendues.

Construire notre ville, aujourd'hui et demain, ne peut se faire qu'entre citoyens sincères, désintéressés et profondément attachés à Hénin-Beaumont. Ceux que seul le scandale intéresse se sont coupés d'eux-mêmes de cet avenir que nous allons bâtir ensemble ; continuons d'avancer sans eux !



**Votre maire,
Steve Briois**

*Cérémonie des Voeux aux commerçants
22 janvier 2016*

Steeve Briois aux agents communaux : « Je suis fier de vous ! »

Les vœux au personnel communal constituent pour les agents de la Ville un moment très attendu, durant lequel ils peuvent connaître la manière dont a été perçu leur travail au cours de l'année écoulée, tout en découvrant la feuille de route qui leur est fixée pour celle à venir. Il s'agit aussi d'un temps privilégié de dialogue avec leurs collègues, leurs responsables, les élus et le maire.

Lors de la cérémonie du 6 janvier, le Directeur général des services Laurent Morel a tenu à souligner les avancées significatives réalisées dans la gestion de la carrière des agents (généralisation des fiches de poste, inexistantes dans de nombreux services jusqu'à l'arrivée de l'actuelle majorité, montées d'échelons, promotions...) et dans l'application de méthodes optimisant le travail de chacun. Il a également rappelé la ligne suivie par la Municipalité dans le domaine de la relation entre agents municipaux et élus, à savoir la neutralité politique, garante d'un service public efficace.

Le maire Steeve Briois a quant à lui insisté sur les réussites collectives des personnels de la commune au cours de l'année 2015 : l'implication de chacun a en effet permis de rendre la ville plus attractive, plus

propre, plus sûre, plus vivante qu'elle ne l'avait été depuis bien longtemps. D'autres chantiers, parfois très lourds, restent encore à mettre en place, mais la réelle qualité d'échange entre élus et agents municipaux permettra de les mener à terme, au plus grand bénéfice des Héninois et des Beaumontois. Cette relation de confiance s'incarne dans les fortes paroles prononcées par Steeve Briois en conclusion de son discours : « Je suis fier de vous ! »

Quelques jours plus tard, le 11 janvier, le maire accueillait dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville les agents travaillant au sein des crèches et des écoles maternelles, ainsi que les personnels affectés aux Temps d'activités périscolaires (TAP). Eux aussi investis d'une mission d'importance, les 150 participants ont pu constater la détermination de Steeve Briois à les soutenir au quotidien malgré les difficultés induites, notamment, par la baisse conséquente des dotations de l'Etat aux collectivités locales : « Nous allons relever le défi ! ». Un discours offensif, qui se traduira, à n'en pas douter, dans les actes.

Comme de coutume, ces cérémonies ont permis de mettre à l'honneur les agents récipiendaires de la médaille du travail.

Les médaillés 2015 :

- Médaille d'or (35 ans de service) : Philippe Bauderlique, Eric Boisson, Gérard Dieu, Gisèle Froissart, Bruno Guerbadot, Clément Silva.
- Médaille d'argent (20 ans de service) : Sandra Latusek née Parent, Chantal Zimmermann née Caron, Nathalie Bourgeois née Coilliot, Chantal Loeil, Angéla Maniez, Francine Osinski née Micelli, Vincent Pasquier.
- Médaille d'argent CCAS : Sylviane Tylinski.
- Médaille de vermeil CCAS (30 ans de service) : Marie-Paule Sausse née Danjou.



QUAND LA VOIX DU NORD INSULTE LES HÉNINOIS ET LES BEAUMONTOIS

Un journaliste : « *Beaucoup [les Héninois et Beaumontois] n'ont plus de conscience politique* »



+ de 27.000 vues pour la vidéo où P. Wallart insulte les habitants d'Hénin-Beaumont

La Voix du Nord d'Hénin-Beaumont s'est spécialisée au fil des ans dans les jugements arbitraires, les leçons de morale et le mépris de classe. Quitte à raconter n'importe quoi, comme lorsque le succès du marché de Noël de décembre 2014 avait été minimisé en dépit du bon sens, provoquant la colère des commerçants et des associations.

Depuis, le journal s'est érigé en défenseur inconditionnel de l'opposition municipale, sans respecter le moins du monde le principe de neutralité. Ainsi, quand David Noël a traité les habitants de notre ville de « gros cons racistes », *La Voix du Nord* a passé cette scandaleuse injure sous silence, préférant dans le même temps monter des polémiques, à partir de bout de ficelles, contre la Municipalité.

Il est intéressant de noter que parmi les journalistes de *La Voix du Nord*, PAS UN ne vit à Hénin-Beaumont : tous habitent les secteurs bourgeois de la campagne alentour, ce qui ne les empêche pas de décerner bons et mauvais points en fonction de leurs critères politiques et militants.

Plus récemment, une hallucinante conférence donnée au très corporatiste « Club de la presse Nord – Pas-de-Calais » a défrayé la chronique, Pascal Wallart ayant profité de cette occasion de briller devant ses pairs pour déverser son fiel sur notre ville et ses citoyens.

Aux yeux de ces gens, vous n'avez donc « aucune conscience politique » et nous revenons sur ces propos dans ce dossier analysant concrètement, et sur la base des faits, la lente dérive des « journalistes » locaux qui, plutôt que de vous informer, se servent des colonnes de *La Voix du Nord* comme d'un tract politique.

Pascal Wallart, l'anti Charlie

16 ans !

Cela fait 16 ans que Pascal Wallart est chef d'agence de *La Voix du Nord* d'Hénin-Beaumont. Là où certains corps de métier imposent la mutation pour éviter les conflits d'intérêt, comme c'est le cas pour les préfets ou les commissaires, Pascal Wallart trône depuis une décennie et demi sur l'actualité locale.

Largement suffisant pour développer de mauvais réflexes, aux antipodes de « l'esprit Charlie »...

Comme beaucoup de nos compatriotes, Pascal Wallart a été « Charlie » en réaction aux attentats qui ont frappé *Charlie-Hebdo* et la liberté d'expression au mois de janvier 2015.

Il a sans doute été sincère, ému mais, un an plus tard, il semblerait que le militantisme politique ait repris ses droits.

Ainsi, quelques mois après avoir défendu le pluralisme, la diversité des opinions et sacralisé le droit à la critique comme au blasphème, Pascal Wallart est retombé dans ses vieux travers : le reniement de la déontologie journalistique, le sacrifice de la neutralité qui en découle et l'abandon au parti pris politique, dogmatique et idéologique.

Frappé d'une aversion profonde pour l'esprit critique, le débat et la contradiction, Pascal Wallart a très mal vécu l'apparition des blogs au milieu des années 2000 ; et encore moins supporté l'apparition des réseaux sociaux héninois au début des années 2010.

La raison ? Il ne tolère pas de ne plus être la seule source d'information, là où d'autres flux, plus proches de la population, semblent rencontrer un succès plus fort et une défiance moins grande que *La Voix du Nord*...

... Alors, cher Pascal Wallart :

Quand on use et abuse de la liberté de la presse pour justifier le militantisme du journal dans lequel on écrit, on ne censure pas l'opinion des Héninois sur son site Internet ;

Quand on invoque à tout bout de champ l'indépendance des journalistes, on ne reçoit pas des millions d'euros du Conseil régional pour la chaîne TV du groupe de *La Voix du Nord* ;

Quand on ne supporte aucune critique contre la ligne éditoriale que l'on impulse, on ne se revendique pas impertinent ;

Quand on ne respecte pas le pluralisme politique, on ne se définit pas comme étant « Charlie » ;

Quand on donne des leçons de transparence, on ne domicilie pas son groupe au Luxembourg ;

Quand, jour après jour, on fabrique à partir de ragots des articles à charge contre la municipalité par pure

discrimination politique, on ne donne aucune leçon de morale ;

Quand, après avoir installé Dalongeville dans un fauteuil en 2001, on se fait les larbins d'élus battus à toutes les élections depuis trois ans, on ne donne pas des cours de démocratie ;

Quand on déplore à longueur de pages le manque de concertation, on ne remet pas en cause les décisions de citoyens consultés ;

Quand on ose écrire que le « devoir d'un journaliste est d'informer », on ne fait pas disparaître Steve Briois de toutes les photos et de tous les articles consacrés à Hénin-Beaumont ;

Quand on dénigre toute une population en affirmant qu'elle n'a plus de conscience politique, on ne reste pas journaliste d'un quotidien de presse régionale !

Cette population que vous méprisez tant, cher Pascal Wallart, pense que votre journal mérite tout au plus de servir à bourrer les coussins. Pour s'asseoir dessus !

Nous avons contacté à de nombreuses reprises Pascal Wallart pour qu'il puisse exprimer son point de vue dans ce magazine. Il a refusé : pas très « Charlie » !



LE JOUR OÙ LA VOIX DU NORD A FAIT TOMBER DARCHICOURT POUR DALONGEVILLE

Dimanche 11 mars 2001, 19 h. Pierre Darchicourt, maire d'Hénin-Beaumont depuis 12 ans, comprend très vite à l'annonce des premiers résultats qu'il sera battu. Comment le fils de Fernand, élu dès le premier tour des Municipales de 1989, a-t-il pu se faire balayer par son ancien directeur de cabinet ?

Tard dans la soirée, seul dans son vaste bureau de l'hôtel de ville, Darchicourt se remémore les deux dernières années. Les pires de sa vie. Attaques en-dessous de la ceinture, rumeurs sur sa probité, divisions au sein de sa famille politique, rien ne lui aura été épargné. La violence des attaques ne l'a jamais atteint en apparence. Et à l'heure de ranger ses affaires personnelles, entre une photo de ses parents qui ont tant servi la ville et un cadeau de Herne, il mesure l'injustice des urnes. Son bilan est très positif : Hénin-Beaumont est l'une des villes du Bassin minier où les impôts sont les plus bas, des quartiers nouveaux ont vu le jour, de grandes enseignes s'installent... Sa plus belle réalisation n'est-elle pas le lotissement du Bord-des-Eaux, grâce à son visionnaire Premier adjoint Jean-Claude Delhaye ? Sa liste n'est-elle pas la plus solide et la plus compétente ? Et pourtant...

Son regard se fixe sur les derniers numéros de *La Voix du Nord*, rangés sur une étagère. La curée. La rubrique politique du dimanche tourne au lynchage et derrière chaque « Autant vous le dire » se cache un « pugnace barbu » nommé Dalongeville.

En fermant la porte d'un bureau qu'il n'occupera plus, il analyse le poids des rumeurs et des calomnies. Il pense à la phrase de Mitterrand sur « l'honneur d'un homme

livré aux chiens ». Et, alors que les supporters de Dalongeville l'insultent dans un bar à quelques mètres de la mairie, il démarre sa voiture pour rentrer chez lui. Il ne passe pas devant l'agence de *La Voix du Nord*. Il aurait pourtant pu apercevoir par la fenêtre du second étage la silhouette de Pascal Wallart, rédigeant une page aux titres cinglants et accrocheurs. Ceux qui font vendre, ceux qui font mal. Car depuis des semaines, son ancien directeur de cabinet, Gérard Dalongeville, est dans les petits papiers de *La Voix du Nord*. Pas un jour sans un entrefilet consacré à celui qui donne beaucoup d'infos sur ce qui se passe dans les couloirs de l'hôtel de ville. Ah ! les couloirs de la mairie ! Une aubaine pour un concierge comme Pascal Wallart, qui peut relayer en un clin d'œil des rumeurs de comptoir.

Dalongeville est partout, sur le terrain, dans les bars, et sa seconde permanence se situe à *La Voix du Nord*. L'époque où personne n'osait contester la presse régionale, toute puissante et sans contre-pouvoirs. L'époque où les réseaux sociaux n'existaient pas et où Internet commençait à peine à se démocratiser. L'époque où *La Voix du Nord* était la seule source d'information. Pierre Darchicourt a minimisé son impact d'alors, désertant les endroits stratégiques de campagne. Le poids de l'usure ou des dossiers ? On ne le saura jamais vraiment. Mais ce soir-là, en voulant régler ses comptes avec Pierre Darchicourt, *La Voix du Nord* a installé Dalongeville à l'hôtel de ville. Selon le bon vieux principe des 3 « L », avidement appliqué par Pascal Wallart : « Lécher, lâcher, lyncher ».

Bruno Bilde

A suivre...



SUZANNE ET RENÉ, 50 ANS D'AMOUR SANS FAILLE

René Debeaupuis et Suzanne Leplat se sont dit « oui » le 24 décembre 1965. En célébrant leur mariage pendant cette période de fêtes, ils voulaient donner encore plus de joie à leurs proches. Cinquante ans plus tard, ils sont en effet toujours aussi entourés et heureux.

À l'issue de son service militaire surveillant puis contre-maître dans le textile, René était également serveur le week-end à la Brasserie Alex d'Hénin-Beaumont, de 1980 à 1990. À présent retraité, il peut enfin s'adonner à ses loisirs : la pêche, la pétanque et les brocantes. Suzanne a également travaillé dans le textile, puis a été placeuse au cinéma Capitole à Hénin-Liétard. Par la suite,

pendant plus de 20 ans, Suzanne s'est exclusivement consacrée à ses trois enfants Sylvie, Isabelle et David, avant de reprendre une activité en tant qu'agent de propreté jusqu'en 2003. Depuis, elle profite de son temps libre et fréquente la maison de quartier Darcy avec son mari et fait notamment partie de la chorale des mamies de Darcy.

Suzanne et René aiment s'entourer de leur dix petits-enfants et, déjà, deux arrière-petits-enfants, et leur transmettre leurs valeurs d'amour et de partage...



SERMENT TENU POUR FRANCINE ET ANDRÉ !

André Duez et Francine Damart se sont fait la promesse, le 8 janvier 1966, de vivre ensemble heureux et de fonder une belle famille. Le pari est réussi !

André a effectué toute sa carrière en tant que peintre en bâtiment. Dès 14 ans chez Laurent Catenne à Hénin-Liétard, puis de 1981 à 2007 dans diverses entreprises des alentours.

Francine a quant à elle été couturière avant de se consacrer très vite à l'éducation de ses enfants. Elle a toutefois repris une activité en 1998 : assistante maternelle ; quoi de mieux après avoir éduqué six

enfants et reçu à ce titre la médaille de la famille ? Une notion importante pour Francine et René, toujours prêts à recevoir leurs douze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. La famille entière est fière de cet amour qui symbolise ses fondements.

Profitant désormais d'une retraite bien méritée, tous deux aiment jardiner ; René apprécie la lecture et est friand de films policiers, Francine est fan de l'émission Questions pour un champion. Mais tout cela n'est qu'une distraction au regard de ce qui reste leur priorité : la famille...



PLUIE DE CADEAUX POUR LA 1^{ÈRE} QUINZAINES COMMERCIALE !

La Municipalité, en partenariat avec l'Union commerciale, a organisé du 4 au 22 décembre sa 1^{ère} quinzaine commerciale. Cette opération avait pour but d'inciter les consommateurs à acheter local en (re)découvrant la richesse et la diversité des commerçants héninois et beaumontois. Pas moins de 97 commerçants ont accueilli les clients, tamponné les coupons lors des achats et permis à près de 260 d'entre eux de gagner un lot parmi les 10.000 euros de cadeaux mis en jeu.

Plus de 450 coupons étaient présents dans l'urne lors du tirage au sort qui s'est déroulé le 23 décembre dans les Salons d'honneur de la mairie. Les nombreux lauréats présents à cette cérémonie sont repartis directement

avec le voyage à Euro Disney pour 4 personnes, des télévisions, une tablette tactile, des vélos, des places de football, des paniers garnis et des bons d'achat. Quoi de mieux à la veille de Noël ?

Cette action en faveur du commerce de proximité a engendré plus de 1000 achats chez les commerçants pour un montant de plus de 116.500 euros. Il est évident que cette action sera renouvelée, avec comme leitmotiv : « Toujours plus de cadeaux pour les clients qui se rendent chez les commerçants et plus de clients en cadeau pour les commerçants qui les accueillent ! »



Vos commerçants s'unissent pour la Saint-Valentin !



Pour la première fois et à l'occasion de la fête des amoureux, vos commerçants s'unissent le temps d'une soirée pour vous offrir un éventail d'idées cadeaux. Conçue comme un atelier Bohème en cœur de ville, la boutique de meubles Cachart se transformera en magasin éphémère pour accueillir les amoureux, les futurs mariés et tous les curieux le vendredi 12 février. Entre deux défilés de lingerie, vous y retrouverez une dizaine de commerçants prêts à vous proposer coffrets-cadeaux, décoration, chocolats, soins, maroquinerie, esthétique, coiffure, repas... Autant d'éléments indispensables pour une Saint-Valentin réussie. Parce que votre bien aimé(e) est unique, cette rencontre de commerçants, chaperonnée par l'Union commerciale, se veut l'endroit idéal pour dénicher le petit, moyen ou grand cadeau qui comblera votre Valentine ou votre Valentin. L'heure du premier rendez-vous est donc fixée le vendredi 12 février de 17 h à 21 h au 19 rue Denis Papin.



Les illuminations de Noël ont éclairé l'hiver

Sympathique tradition disparue il y a plusieurs années, le concours des illuminations de Noël a fait son retour durant les fêtes. Près d'une quarantaine d'Héinois et de Beaumontois se sont inscrits et ont souvent réalisé de magnifiques décorations, qui ont sérieusement compliqué la tâche du jury.

Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 13 janvier à l'hôtel de ville en présence de Steeve Briois, tous les participants ont reçu un lot et les vainqueurs ont été distingués : Mme Nathalie Bacquet (1ère), M. Jean-Claude Sergent (2e) et M. Ludovic Bonjour (3e). Cette réussite laisse augurer d'un nombre encore plus important de participants lors de l'édition 2016...

Parallèlement au concours organisé pour les particuliers, l'Union commerciale et la Municipalité ont souhaité mettre en lumière les vitrines d'Hémin-Beaumont. Pour cette première édition, 19 participants ont répondu présent. Le choix s'est avéré délicat pour les

départager car, outre la créativité, l'originalité et l'émerveillement qui représentaient 75 % de la note finale, un critère participatif comptait dans le vote. En effet, *via* la page Facebook « J'achète à Hémin-Beaumont », les internautes pouvaient *liker*, partager et commenter les photos des vitrines et ainsi orienter la décision finale. Il est à noter que les photos ont permis d'atteindre plus de 40.000 personnes sur la période concernée ! Le jury, composé de commerçants, de représentants de l'Union commerciale et d'agents du Pôle entreprendre a rendu son verdict le 13 janvier lors de la cérémonie tenue à l'hôtel de ville. Le coiffeur Thom Dhay's, situé rue de l'Abbaye, a été élu plus belle vitrine pour ce Noël 2015. Le podium est complété par Angélique coiffure, rue Elie Gruyelle et l'Opticien Rev, rue Saint-Martin à Beaumont. Suivent Epi tête et Hémin Jardin, rue Elie Gruyelle, Sweets, place Carnot et Fleurs et Jardin, place Jean Jaurès. Félicitations à l'ensemble des commerçants et rendez-vous en fin d'année pour la 2e édition !

BIENTÔT DES CHÈQUES-CADEAUX « J'ACHÈTE À HÉMIN-BEAUMONT »

La ville d'Hémin-Beaumont compte plus d'une centaine de commerces de proximité représentant une offre qualitative, accueillante et diversifiée. Il n'est pas toujours évident pour un « petit » commerce de mettre en place des actions de promotion. Pour pallier à cela, la Municipalité, par l'intermédiaire du Pôle entreprendre et en collaboration avec l'Union commerciale, a décidé de lancer un chèque-cadeau.

A l'occasion d'un anniversaire, d'une fête, d'une pendaison de crémaillère, ou lorsqu'il s'agit de récompenser vos salariés ou encore les participants à une compétition sportive, fini le casse-tête : le chèque-ca-

deau « J'achète à Hémin-Beaumont » est la solution idéale ! Vous avez la certitude de faire plaisir, tout en réalisant un geste citoyen. Vous participerez en effet au développement, à l'éclosion de nouvelles enseignes et à la pérennisation du commerce de proximité (boucherie, charcuterie, boulangerie, épicerie, coiffure, esthétique, pressing, prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie, fleurs, décoration, loisirs, services...). La mise en place est prévue début avril ; plaisir d'offrir ou simplement envie de se faire plaisir, telle est la vocation de ce chèque.

Affaire à suivre chez vos commerçants...



LE PROJET DU NOUVEAU CRÉMATORIUM EST LANCÉ !

Depuis de nombreuses années, la constante augmentation de demandes d'obsèques suivie d'une crémation dans notre ville, qui s'ajoutait aux longs délais d'attente des familles dans les crématoriums voisins, rendait nécessaire la création d'un nouveau site dédié.

Sans cesse reporté lors des précédentes mandatures, ce projet a été pris en main par Steeve Briois et la Municipalité : via une délégation de service public, la Ville a récemment autorisé la construction d'un crématorium et l'aménagement du site cinéraire existant. Le nouvel ensemble sera situé au cimetière paysager de la rue du Docteur Laënnec, sur la route de Courrières.

Des cendres ont pu être précédemment dispersées sur le site : afin de veiller au respect et à la dignité des défunts, la Ville veillera à ce que ces cendres soient déplacées vers un nouveau site, aménagé à cet effet à l'intérieur du cimetière paysager.

Les familles concernées sont invitées à se rapprocher du responsable du cimetière communal, **avant le 15 mars 2016**, afin d'identifier avec lui le lieu de dispersion des cendres. Elles seront ensuite personnellement averties de la date et de la localisation précise du nouveau lieu de dispersion.



photos non contractuelles

Contact : Patrick Bouthemy, 03 21 75 91 62
patrick.bouthemy@mairie-heninbeaumont.fr

Photos : Avantpropos Architecte



SÉCURISATION DU BD SCHWEITZER : LA VILLE SE BAT SUR LE DOSSIER DEPUIS 1 AN

L'aménagement d'un carrefour en giratoire, dans la partie du boulevard Schweitzer à cheval entre Hénin-Beaumont, Dourges et Noyelles-Godault, est un véritable serpent de mer qui remonte aux années 90.

Du fait de sa localisation sur les territoires de trois communes qui n'ont pas toujours été d'accord par le passé sur les aspects économiques, environnementaux et sécuritaires du dossier, ce projet n'a, en effet, jamais pu aboutir.

En raison de l'augmentation incessante du trafic automobile sur cet axe et d'une dangerosité avérée pour les véhicules comme pour les piétons (une personne est d'ailleurs décédée suite à un accident le 31 décembre dernier), la nouvelle municipalité d'Hénin-Beaumont a souhaité, dès son arrivée, que ce

projet soit ressorti des cartons pour être réexaminé et enfin concrétisé.

Le maire Steeve Briois a donc écrit, il y a environ un an, à son homologue de Noyelles-Godault afin de connaître sa position sur un éventuel aménagement. Des débats ont également eu lieu au sein de différentes commissions à la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin car, du fait de la création, sous son égide, de la ZAC Sainte-Henriette, la réalisation des accès lui revient.

Les techniciens des communes d'Hénin-Beaumont, Dourges et Noyelles-Godault doivent d'ailleurs se rencontrer dans les prochains jours afin de faire des propositions aux élus des villes concernées. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cet aménagement urbain.



Pôle Proximité
1 place Jean Jaurès - CS 90109
62252 HENIN-BEAUMONT Cédex
Affaire suivie par :
M. Vincent LALOUX - Directeur
Port : 06.19.79.80.49
vincent.laloux@commune-henin-beaumont.fr
Nos réf. : PPVL/2015-24

Monsieur Jean-Pierre CORBISEZ
Président de la C.A.H.C.
242 boulevard Albert Schweitzer
B.P. 129
62253 HENIN-BEAUMONT Cédex

Hénin-Beaumont, le 30 JANV. 2015

Objet : Sécurisation du trafic au croisement des voies du boulevard Albert Schweitzer, du chemin de Tournai, et de la rue Emile Zola

Nous constatons des difficultés de circulation de plus en plus prégnantes sur certaines portions du bd A.Schweitzer, en particulier pour le croisement avec les voies du chemin de Tournai et de la rue E.Zola, **générant des problématiques réelles d'insécurité routière.**

Aussi, je souhaiterais connaître votre avis sur cette question, sachant que l'aménagement de la ZAC Ste Henriette impactera d'autant plus cette situation.

Je vous transmets à titre d'exemple un schéma de principe pour l'aménagement de ce croisement.

Restant à votre disposition pour échanger sur cet objet,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS
Maire
Député Européen



DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
Direction Travaux

Affaire suivie par :
Fabrice QUIRIN
Chef du service Infrastructure & Réseaux
fabrice.quirin@agglomeration-henincarvin.fr
(à rappeler dans toute correspondance)
Tél : 03.21.78.72.24
Fax : 03.21.78.23.09
Réf : JCM/FC/AF/DTRA/2015/02/2028

03 MARS 2015
N° 25963

Hénin-Beaumont, le 02 MARS 2015

Monsieur Steeve BRIOIS
Maire
Hôtel de ville
1 Place Jean Jaurès,
62110 HENIN-BEAUMONT

Objet : Sécurisation du trafic au croisement des voies du boulevard Albert Schweitzer, du chemin de Tournai et de la rue Emile Zola.

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre courrier du 30 janvier 2015 dans lequel vous évoquez la problématique de circulation au droit du carrefour boulevard Schweitzer et du chemin de Tournai.

Actuellement, l'insertion dans le boulevard depuis le chemin de Tournai est régulée au moyen de panneaux STOP offrant une priorisation aux usagers du boulevard. Cet axe routier d'entrée de ville relevant de votre compétence, il vous appartient d'en sécuriser les carrefours. Le projet de giratoire joint à votre courrier me semble satisfaire pleinement à cet objectif.

Concernant l'impact que produira l'aménagement de la ZAC St Henriette sur ledit carrefour, les services communautaires vous ont présenté à diverses occasions les aménagements publics prévus ainsi que le calendrier de réalisation des différentes phases.

Le carrefour entre le bd Schweitzer et la rue E.Zola à Noyelles-Godault fera partie des aménagements envisagés en 2034 (source : dossier de réalisation de ZAC Ste Henriette, mai 2014, p. 21) Il sera régulé au moyen d'un carrefour à feux dont les simulations de circulation font apparaître une fluidité satisfaisante avec une amélioration des conditions de traversée.

Il convient également de relever que le projet de liaison rapide ferroviaire Lille-Bassin minier est susceptible de modifier sensiblement le plan de circulation de cette portion du boulevard.

Par conséquent, je vous informe que la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin n'envisage pas de réviser son projet d'aménagement de ce carrefour pour l'instant, au regard des incertitudes liées aux interfaces des différents équipements et des échéances encore très lointaines.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président,
Jean-Pierre CORBISEZ

C'était en janvier à Hénin-Beaumont...



Repas des chasseurs



Voeux de l'ASOR



Réveillon de Saint-Sylvestre de la Boule beaumontoise



Réveillon de Saint-Sylvestre du Club de l'Âge d'or



Vide-grenier de Darcy en folie



Repas dansant du Club de l'Âge d'or



LES HEURES DU CONTE À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



L'« Heure du conte » s'adresse à tous les enfants à partir de 2 ans, mais également aux plus grands. Chaque mois, quatre séances sont programmées à 16 heures à la Médiathèque municipale, au sein du pôle Petite enfance au 1er étage.

Elle ont lieu alternativement un mercredi ou un samedi, pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'y assister.

Installés confortablement sur des tapis, c'est l'occasion pour les enfants de découvrir et de savourer des albums contemporains drôles, rythmés, palpitants, de chanter des comptines, de découvrir l'univers traditionnel des contes et de

se laisser transporter dans un monde imaginaire. Selon l'appétit et l'attention des enfants, la séance dure de 30 à 45 minutes.

De plus, l'expérience de l'Heure du conte contribue à l'éveil à la lecture chez l'enfant : « Plus tôt un enfant manipulera les livres, plus vite il aimera la lecture. » Des histoires thématiques - contées par Jean-Philippe, Maryvonne ou Ariane - sont proposées chaque mois. A chaque Heure du conte, de nouvelles aventures sont à découvrir !

Toute l'équipe de la Médiathèque vous attend pour ce moment particulier durant lequel les enfants et les parents partagent des moments conviviaux dans la bonne humeur. Plaisir garanti ! L'entrée est libre et gratuite. Pas besoin d'être inscrit à la Médiathèque municipale ou d'habiter Hénin-Beaumont.

LES PROCHAINES HEURES DU CONTE :

En février :

L'amour et l'amitié

- samedi 6 février à 16 h ;
- mercredi 10 février à 16 h ;
- samedi 20 février à 16 h ;
- mercredi 24 février à 16 h.

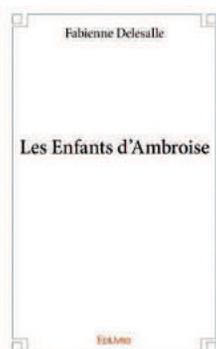
En mars :

Les animaux de la ferme

- samedi 2 mars à 16 h ;
- samedi 12 mars à 16 h ;
- mercredi 16 mars à 16 h ;
- samedi 26 mars à 16 h.



LES ENFANTS D'AMBROISE



Paru il y a quelques semaines, *Les Enfants d'Ambroise* est un ouvrage dont le thème a rarement été traité sous forme romanesque : à travers l'Histoire, le combat des chirurgiens pour faire reconnaître leur discipline et ses bienfaits pour l'ensemble de la population.

Infirmière de bloc opératoire puis cadre de santé, la passionnée d'histoire qu'est l'auteur, Fabienne Delesalle, est depuis des années aux premières loges pour vivre la foi qui anime les chirurgiens. Les portraits qu'elle dresse d'eux, comme les anecdotes qu'elle relate, sont empreintes de respect mais aussi d'une forme de tendresse envers ces femmes et ces hommes en qui elle voit les héritiers spirituels du premier des grands chirurgiens, Ambroise Paré. Un témoignage qui se lit comme un roman, avec ses personnages et ses histoires, dans lesquels chacun pourra trouver écho à sa propre expérience...

Les Enfants d'Ambroise, 268 p., 20 €, Editions Edilivre

Disponible à la FNAC, sur Amazon, sur edilivre.com ou auprès de l'auteur : page Facebook « Les Enfants d'Ambroise »

Rencontre avec... Fabienne Delesalle



Les livres sur le quotidien des services de chirurgie sont peu courants : comment est né votre projet ?

Il est vrai que certains praticiens ont déjà rédigé leurs histoires de la chirurgie en y glissant quelques anecdotes vécues ou racontées par d'autres. J'ai voulu apporter ma vision infirmière à cette histoire et tenter de montrer que le chirurgien, sans son entourage médical ou paramédical, ne peut rien. Le but

du récit était de rendre les portraits plus vivants en décrivant sommairement les techniques utilisées et les conditions dans lesquelles étaient réalisées les interventions chirurgicales.

Quelle a été la réaction de vos collègues et des chirurgiens avec qui vous travaillez au quotidien ?

Au CHRU de Lille, les réactions ont été très favorables. Les chirurgiens avec lesquels je travaille aujourd'hui ont apprécié le roman et un professeur m'a dit avoir « appris des choses », ce qui m'a vraiment fait plaisir car j'ai réalisé des recherches durant quatre années afin d'offrir une œuvre originale et sortant des sentiers battus. Mes collègues, quant à eux, découvrent ce roman actuellement et manifestent leur enthousiasme et leur intérêt.

Au-delà du témoignage, quel message souhaitez-vous faire passer ?

Je désire transmettre ma passion pour mon métier, montrer également à tous ceux que la profession de chirurgien intéresse combien celle-ci est exaltante et variée. Il existe des chirurgiens très compétents qui, jusqu'à leur retraite, pratiqueront les mêmes gestes et reproduiront leurs apprentissages avec brio. Et puis il y a les autres, ceux qui cherchent, qui se remettent en question, qui découvrent et innovent et qui préparent la chirurgie de demain. Ce sont ces derniers que j'ai rassemblés sous l'appellation « Les Enfants d'Ambroise ».

Hénin-Beaumont c'est vous !

L'octu de l'escapade

Tarifs : 10 €, 8€ (réduit), pass 6 places pour 30 €

Informations et réservations :

03 21 20 06 48

accueil@escapadetheatre.fr

Billetterie du mardi au vendredi de 14 h à 18 h30

Wok and Woll



Compagnie Hilaretto

Humour / musique

Vendredi 26 février à 20 h

Vissoulevoutch, c'est un duo de musiciens à la folie débordante. Leur laboratoire de recherche ? Cueillir différentes cultures musicales, n'en garder que l'essentiel et mélanger le tout dans un wok... le wok'n woll !

Dans une performance artistique relevant du défi, leur créativité tutoie(ra)it celle des grands maîtres tels que Tchaïkovski, Bach ou encore Chico, avant qu'il ne quitte les Gipsy Kings.

14-18 Révolutions au féminin



Théâtre

Compagnie In Extremis

Vendredi 4 avril à 20 h

Voici l'histoire de Louise de Bettignies et de Léonie Van Houtte, deux femmes extraordinaires de notre région, qui ont joué un rôle déterminant dans la Résistance, jusqu'à en perdre la vie. Valérie Dablemont et Isabelle Kubiak nous racontent les étapes marquantes de leur combat, les moments de légèreté, leurs états d'âme face à la boucherie de la Grande Guerre. Ces témoignages de femmes emblématiques nous font découvrir un univers à la fois terrifiant et jubilatoire. Ce spectacle est un hymne à leur courage, à leurs libertés nouvellement conquises.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR HÉNIN-BEAUMONT PÉTANQUE

Créé au début des années 70, Hénin-Beaumont Pétanque est le plus grand club du Pas-de-Calais en nombre de licenciés, avec près de 180 membres ; et l'un des plus importants de la région.

Dominique Desforges, le nouveau président, a commencé à fréquenter le club à 16 ans avec un ami, en 2000. Il y est resté car il trouvait l'ambiance conviviale : « Tous les milieux sociaux y sont représentés et tout le monde se parle sans distinction. » Il quitte néanmoins le club et continue à assouvir sa passion dans une autre commune, pour une courte durée. Sa « seconde famille » lui manque. A la démission de l'ancien président, Dominique constitue un nouveau bureau : connaissant tout le monde et après avoir été trésorier pendant six ans, cela n'a pas été une tâche difficile. Sans l'avoir sollicité, il est élu président ; un rôle qu'il accepte temporairement, le temps de redynamiser le club. Dans cette optique, depuis cette année, chaque licencié reçoit une tenue complète, ce qui permet, lors des concours, d'afficher l'unité du club.

L'amitié au cœur du jeu

Les joueurs se retrouvent dès qu'ils le peuvent. Les plus âgés fréquentent le boulodrome tous les jours, ceux qui sont dans la vie active viennent après le travail, ou durant leurs jours de repos, faire une petite partie : cela représente une quarantaine de personnes au quotidien. Tous participent aux concours les week-ends.

Pas de distinction d'âge, on mise sur le côté intergénérationnel et familial. Les femmes ? HB Pétanque ne les met pas sur la touche, bien au contraire... Fabienne Legros, Jocelyne Ricquoir, Karine Lévêque-Le-grand, Dominique Boinski et Gisèle Viseur ont terminé premières de leur championnat régional !

Les juniors et les équipes mixtes tirent elles aussi régulièrement leur épingle du jeu.

Le championnat débutera en mars : il est donc encore temps de vous inscrire ! Bon à savoir : pour les minimes et les cadets, la licence est gratuite.

Contacts :

Dominique Desforges : 06 65 14 36 23
Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h,
au boulodrome du stade Birembaut

LE F.C. BEAUMONT
VOUS INVITE A UN :

Entrée gratuite

Renseignements :
06 80 40 80 85

PLATEAU FOOT

27 et 28 février
Salle Wilquin - EFM
de 9 h à 19 h

Tournois U6 / U7 / U11 / U15 / Vétérans
Hénin-Beaumont c'est vous !

RÉNOVATION DE L'ATRIUM : BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX !

Après plusieurs mois de travaux, le centre de remise en forme et de santé L'Atrium fait peau neuve. Réfection ou rénovation des peintures, des plafonds, de l'éclairage, des sols... ont permis aux adhérents de retrouver un lieu encore plus sympathique et convivial.

Depuis septembre 2015, les services techniques de la Ville étaient à pied d'œuvre afin de vous offrir d'excellentes conditions d'accueil.

Aujourd'hui, les salles de danse, de fitness et de musculation, ainsi que les vestiaires ont été entièrement rénovés.

Le sauna, le mobilier et les sonorisations ont également été remplacés pour votre plus grand confort et n'en doutons pas, un plus grand plaisir encore.

Nous vous invitons donc nombreux à venir découvrir le nouvel Atrium !

Atrium

Fitness, musculation, danse,
bien-être et activités de santé
www.centreatrium.com

75, avenue des Fusillés, 62110 Héning-Beaumont
Renseignements au 03 21 49 12 29
contact@centreatrium.com

Tarifs

	Mois	Année
Fitness		
1 cours / semaine	7 €	84 €
2 cours / semaine	11 €	132 €
3 cours / semaine	14 €	168 €
Illimité	18 €	216 €

	Mois	Année
Danse		
1 cours / semaine	13 €	150 €
2 cours / semaine	20 €	240 €
3 cours / semaine	28 €	330 €
Illimité	32 €	384 €

	Mois	Année
Musculation		
Illimité	19 €	228 €

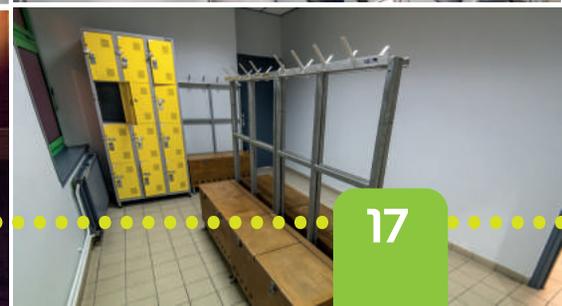
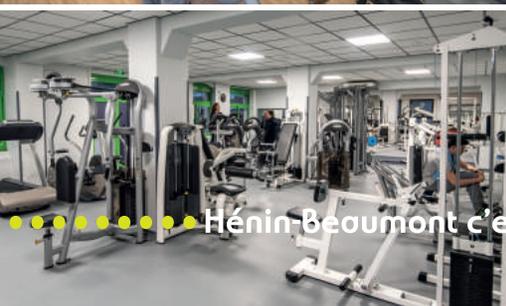
	Mois	Année
Zumba kids		
1 cours / semaine		120 €

	Mois	Année
Musculation / Fitness		
Illimité	30 €	360 €

	Mois	Année
Musculation / Fitness		
Illimité	40 €	480 €

*Séance individuelle : 5 €,
toutes activités.*

*Les prix comprennent les charges
d'abonnement et d'adhésion pour la
période choisie. Aucun frais supplémen-
taire n'est demandé.*





INITIATION À L'ESCRIME POUR LES PETITS HÉNINOIS

Le début d'année était placé sous le signe de la découverte de l'escrime pour de nombreux élèves des classes de CP et CE1 des écoles de la Ville.

Outre un premier apprentissage de cette discipline exigeante, les objectifs de ces journées organisées en partenariat avec l'USEP étaient de permettre aux enfants de développer des valeurs collectives et de s'approprier les règles d'un groupe.

Qu'est-ce que l'USEP ?

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré est la fédération de sport scolaire des écoles primaires françaises. Évoluant au sein de la Ligue de l'enseignement, elle est placée sous la tutelle de l'Education nationale. L'USEP participe à une mission de service public,

qui promeut l'éducation par le sport.

Ainsi, durant trois jours, à la salle Birembaut, Christian Vasseur, éducateur sportif et intervenant en escrime, a accueilli trois classes par demi-journée.

Cet éveil à l'escrime se fait sous la forme de jeux, avec des armes adaptées à l'âge des participants (sabres et fleurets en plastique avec embouts en mousse), et d'un parcours de motricité spécifique aux déplacements de ce sport.

Durant l'année scolaire, d'autres sessions de découverte auront lieu : tennis, judo, course d'orientation... Tout ce travail est réalisable grâce aux éducateurs sportifs municipaux, en coopération avec le conseiller pédagogique de circonscription, François-Xavier Obrecht.

Anim'synthé : pas de trêve pour les footballeurs en herbe !



Tout au long du mois passé, l'Olympique héninois présidé par Ahmed Nacer a organisé, en coopération avec le district de l'Artois, des matinées ou après-midi Anim'synthé : sur le terrain synthétique Henri Noch de l'Espace François Mitterrand, 6 équipes de 8 joueurs (plus 4 remplaçants) de la catégorie U 11 se sont amicalement affrontées les 16 et 30 janvier, leurs collègues U 13 faisant de même les 9 et 23 janvier.

Chaque équipe disputait 4 à 5 matchs ; sans classement toutefois, afin de préserver le seul plaisir du jeu. Les U 15, quant à eux, étaient mobilisés pour arbitrer, pédagogie oblige...

À l'issue des rencontres, les sportifs en culottes étaient unanimes : le goûter offert par l'Olympique héninois méritait bien les efforts consentis dans le froid de l'hiver !

Pour les enfants de la ville, c'est bientôt l'heure des voyages !

Classes de neige, de mer ou de découverte, les prochains voyages auxquels participeront les élèves de plusieurs écoles élémentaires de la ville ne devraient pas manquer d'intérêt éducatif ni de moments ludiques...

Etablis et proposés par les enseignants à leurs élèves, validés par l'Inspection de l'Education nationale et le

conseil d'administration de la Caisse des écoles (CDE), ces séjours sont entièrement financés par cette dernière.

Le programme du 1er semestre 2016 :

Classe de mer pour deux classes de CM2 de l'école Pantigny, organisée par MM. Baraffe et Friboulet
A Asnelles-sur-mer (Normandie)
Du 14 au 18 mars
Subvention CDE : 14.405 €

Classe de neige pour deux classes de CM2 de l'école G. Mollet, organisée par Mme Kopaczewski et M. Lohez
A Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes)
Du 27 mars au 2 avril
Subvention CDE : 10.320 €

Classe de mer pour deux classes de CE1 de l'école Michelet, organisée par MM. Lis et Weppe
A Plouneour-Trez (Bretagne)
Du 18 au 22 avril
Subvention CDE : 11.610 €

Classe de découverte pour deux classes de CE2 de l'école J.-J. Rousseau, organisée par Mmes Brassart et Gunther
A Hergnies (Nord)
Du 18 au 20 mai
Subvention CDE : 11.825 €



CAISSE DES ÉCOLES : TARIFS 2016

	Restauration	Garderie (écoles, clubs vacances, centres du mercredi)		Accueils de loisirs (vacances Toussaint, Noël, Pâques)		Centres du mercredi		
	Par jour	1/2 journée	journée	1er et 2e enfants	A partir du 3e enfant	1/2 journée sans restauration	1/2 journée avec restauration	Restauration
Tarif 1	2,95	1,9	3,8	7,3	6,3	2,25	5,2	2,95
Tarif 2	3,3	2,65	5,3	9,1	8,1	3,1	6,4	3,3
Tarif 3	4,3	3,2	6,4	12,5	11,5	4,5	8,8	4,3

Colonies	Pour deux semaines (été)	
	1er enfant	A partir du 2e enfant
Héninois	385	335
Extérieurs	480	430
	Pour 1 semaine (hiver)	
	1er enfant	A partir du 2e enfant
Héninois	335	285
Extérieurs	450	400

	Voyages scolaires	Etude surveillée	CAJ					
	Par jour	Par jour		Adhésion annuelle	Par semaine	Déduction CAF	Total semaine (ATL déduite)	Camping (par jour)
Tarif 1	17	1,8	ATL CAF	15	25	17	8	15
			Pas d'ATL	15	11	0	11	15
Tarif 2	21	1,8	ATL CAF	20	30	17	13	15
			Pas d'ATL	20	15	0	15	15
Tarif 3	32	1,8	ATL CAF	25	40	17	23	15
			Pas d'ATL	25	30	0	30	15



Portailfamille

Cantines

ALSH

PORTAIL « CONCERTO » : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES FAMILLES

Soucieuse d'améliorer en permanence le service rendu aux familles de la commune, la Municipalité mettra progressivement à disposition de celles-ci, sur internet, un portail dédié aux activités de la Caisse des écoles et du service Jeunesse : celui-ci permettra notamment d'optimiser la gestion des dossiers, les inscriptions et réservations aux activités, le pointage des présences, ainsi que la facturation.

Depuis le 4 janvier dernier, deux écoles pilotes – Bracke-Desrousseaux et Dubreucq – appliquent le dispositif relatif aux activités périscolaires (restauration, garderie, centres du mercredi, classes de découverte). Celui des activités extrascolaires (accueils de loisirs, CAJ, colonies) le sera quant à lui au cours de l'année 2016.

Exemple : la restauration scolaire

Fonctionnement actuel :

1. Les parents remplissent un dossier d'inscription.
2. Ils reçoivent une carte de tarif.
3. Ils achètent des tickets en fonction de leurs besoins.
4. Leur enfant ou eux-mêmes informent l'enseignant de l'inscription au repas du jour.
5. Le service de la restauration scolaire appelle chaque école pour connaître les effectifs.
6. L'enfant donne sur place son ticket à l'encadrant.

Nouveau fonctionnement :

1. En début d'année scolaire, les parents rempliront un dossier.
2. Chaque enfant recevra une carte – gratuite – de réservation.
3. En arrivant à l'école, l'enfant réservera son repas en passant sa carte sur un lecteur (en maternelle, les ATSEM s'en chargeront).
4. Le pointage des présences réelles sera enregistré sur le nouveau logiciel.
5. Au début du mois suivant, les parents recevront la facture correspondante à régler dans les 15 jours, chaque repas étant facturé au tarif établi en fonction des ressources et de la composition du foyer.

Nb : s'il vous reste des tickets de cantine, il suffira de les présenter lors du règlement de la première facture, afin qu'ils soient déduits du montant total.

Calendrier Prévisionnel

- **Janvier à juin 2016** : déploiement du dispositif dans les écoles
- **Juin 2016** : application aux ALSH d'été.
- **Septembre 2016** : intégration de toutes les activités à « Concerto »

- En 2017, mise en place du Portail famille :
 - communication entre la Caisse des écoles et les familles ;
 - accès des parents à leur Espace famille ;
 - réservations et paiements en ligne.

Baptêmes civils

Le baptême civil, appelé également baptême républicain, est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors de tout cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) pour son enfant.

Cet acte, qui n'a pas de valeur légale, n'implique pas de lien contractuel. L'engagement que prennent le parrain et/ou la marraine de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

Le baptême civil à Hénin-Beaumont est organisé à la mairie ou à la mairie annexe, une fois par trimestre, le samedi matin.

Dates de célébration de baptêmes civils pour 2016 :

- Samedi 5 mars
- Samedi 21 mai
- Samedi 3 septembre
- Samedi 3 décembre

Vous pouvez d'ores et déjà retirer les dossiers de demande de célébration au service Etat-civil.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h.

Tél. : 03 21 74 99 80 / 03 21 74 99 82



UN NOUVEAU BLASON POUR NOTRE VILLE

Désormais visible de tous au quotidien, le renouveau d'Hénin-Beaumont doit aussi s'incarner dans la symbolique de l'histoire de la ville, à commencer par son blason.

Plutôt que le « cube » impersonnel utilisé durant plusieurs années, la Municipalité a décidé de remettre en valeur le blason historique, créé en 1921, tout en le modernisant.

Le cheval a évidemment été conservé, mais son allure a été rendue plus dynamique, afin de figurer l'énergie et la volonté des habitants de notre ville. La devise visible sur le blason de 1921, « Travail, solidarité, justice », avait quant à elle été supprimée il y a de nombreuses années : nous avons souhaité la restaurer, tant elle traduit parfaitement les valeurs qui ont toujours animé, et animent encore, les Héninois et les Beaumontois.

D'autres légères modifications – dessin de la couronne comtale, nuances différentes de vert et de rouge – ont par ailleurs été apportées mais, plutôt qu'un exercice purement formel ou stylistique, la réalisation de ce nouveau blason correspond à la volonté de refléter, de façon immédiate, l'évolution positive d'Hénin-Beaumont.

DEVENEZ ACTEUR

INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Alerter

Masser

Définibriller / Poser un garrot

27 ET 28 FÉVRIER À PARTIR DE 8 H
SALLE DU COLYSÉE À HÉNIN-BEAUMONT



Inscriptions
et renseignements :
06 79 41 63 38
cd62ffss@aol.com

Hénin-Beaumont c'est vous !





ZOOM SUR ... LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Créé le 2 novembre 1982, le SSIAD d'Hénin-Beaumont est placé sous la tutelle de l'Agence régionale de santé (ARS) et sous la gestion du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Acteur essentiel dans le maillage sanitaire du territoire, ce service a vocation de permettre à toute personne,

fragilisée par l'âge ou la maladie, qui a fait le choix de rester en son domicile, de réaliser ce souhait dans les meilleures conditions d'hygiène et de soins possibles.

Il a débuté son activité avec une capacité d'accueil de 24 lits, étendue aujourd'hui à 31 et couvre désormais un secteur géographique de 9 communes au total.

La prise en charge, financée intégralement par les caisses d'assurance maladie, intervient sur prescription médicale, pour une durée variable et l'équipe, composée uniquement d'aide-soignant(e)s diplômé(e)s d'Etat, assure les soins d'hygiène générale et l'aide aux actes de la vie courante.

La demande d'intervention peut provenir de tous : bénéficiaire lui-même, famille, médecin traitant, infirmier ou infirmière libéral(e), centre hospitalier, etc.

Une équipe à votre service, tenue à la confidentialité



Les 7 aide-soignant(e)s du SSIAD d'Hénin-Beaumont et leur coordinatrice, Stéphanie Tavernier, mettent tout en œuvre pour que la prise en charge soit adaptée aux besoins et aux attentes des usagers, tout en privilégiant le retour à l'autonomie et en respectant les habitudes de chacun. Ces agents informent et accompagnent également les patients et leur entourage, tout au long de la prise en charge.

Après une évaluation de la situation, au domicile, par la coordinatrice, un plan de soins personnalisé est déterminé et l'équipe peut alors intervenir.

Coordonnées et interventions

Les bureaux du SSIAD sont situés au sein du CCAS d'Hénin-Beaumont, 5 rue de Conchali, bureau n° 9.
Infirmière coordinatrice : Stéphanie Tavernier (03 21 42 16 79).

Interventions 7 jours sur 7 de 7 h 30 à 12 h 30 et 5 jours sur 7 de 16 h 30 à 19 h (du lundi au vendredi, à ce jour).

Le SSIAD ne se substitue pas aux familles ou aux autres professionnels avec lesquels il collabore afin de garantir une continuité de prise en charge : médecins traitants, infirmiers libéraux, pédicures... Il peut également intervenir conjointement avec les prestataires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).



AIDE-SOIGNANT : UN MÉTIER D'HOMME AUSSI

Les métiers de soins ont toujours été effectués en grande majorité par des femmes mais tendent à se masculiniser. De fait, qu'elles soient exercées par des hommes ou des femmes, les tâches sont les mêmes ; seuls changent l'approche et le regard des usagers, comme en témoignent Pascal et Cyril, tous deux aide-soignants au SSIAD d'Hénin-Beaumont :

« En tant qu'homme, nous pouvons effectivement rencontrer quelques difficultés dans l'exercice des soins : le premier contact est parfois délicat avec les dames, bien souvent pour une question de pudeur. Les patients s'interrogent aussi quelquefois sur nos "compétences d'homme" à effectuer les soins d'hygiène, alors qu'ils ne se posent pas forcément la question s'ils sont effectués par une femme !

Ce métier repose sur de nombreuses qualités généralement attribuées aux femmes (patience, douceur, prendre soin...). Nous avons justement choisi ce métier pour les qualités humaines qu'il exige. »

Label qualité : une valeur ajoutée

Conformément à la Charte de la personne âgée accueillie et à la Charte de la personne handicapée, le personnel du SSIAD partage des valeurs telles que le respect, la bientraitance, le professionnalisme, la convivialité, l'empathie ou encore la considération.

La loi du 2 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, place l'utilisateur au cœur du dispositif en engageant les services dans une recherche continue de la qualité.

A ce titre, l'an dernier, le SSIAD d'Hénin-Beaumont a obtenu la norme qualité AFNOR NF X 50-056, garantissant non seulement la conformité aux normes en vigueur, mais aussi à des critères de qualité supplémentaires adaptés aux besoins des usagers.



Près de 7 000 € en faveur du Téléthon !

Hénois et Beaumontois, votre générosité reste au plus haut... Le 14 décembre, la remise du chèque par Steve Briois à la représentante de l'AFM-Téléthon, Samira Laal, a permis de le constater une nouvelle fois, puisque le montant des sommes récoltées est de 6 879,1 €.

Une somme nettement en hausse par rapport à l'édition précédente (5035,63 €). Cette cérémonie a également constitué l'occasion de remercier le CCAS, porteur de l'organisation, ainsi que les associations impliquées, qui ont su amener de nombreux habitants de la commune à participer à leurs animations.

Tous travaillent déjà à la future réussite du Téléthon 2016...

ASSOCIATION ENTR'AIDANTS

Conférence

« *Vivre jusqu'au bout avec
l'aide de ses enfants* »

suivie de la

projection du film *Flore*
de Jean-Albert Lièvre

Vendredi 26 février à 14 h
Cinéville d'Hénin-Beaumont

Prix : 2 €



VOS DEMANDES D'INTERVENTION AUPRÈS DU SERVICE CADRE DE VIE EN 2015 : LE BILAN

Ce début d'année est l'occasion pour les services de réaliser un bilan de leur activité. La saisie des demandes d'intervention des usagers, formulées en 2015 auprès du service Cadre de vie, s'est achevée avec le 2225e contact, soit une augmentation de 16,31 % par-rapport aux données de l'année 2014.

La part la plus importante des interventions concerne bien entendu les services techniques, dont les activités sont étroitement liées à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune (67,64 % des demandes enregistrées).

Le signalement des dégradations de la voirie a progressé de 72,91 % par-rapport à 2014 pour atteindre 868 demandes d'intervention en 2015. Un travail important a été réalisé par le service Voirie, qui a vu ses effectifs renforcés l'année dernière en raison du nombre croissant de travaux et afin de réduire les délais de traitement des dossiers.

Les sollicitations en matière d'éclairage public ont augmenté de 11,54 %, notamment du fait de la vétusté de certains équipements, qui feront progressivement l'objet d'un remplacement par des éclairages LED. Les requêtes dans le domaine de la propreté urbaine et

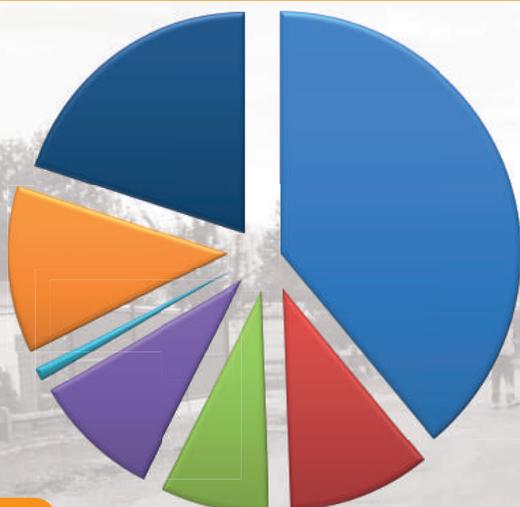
des espaces verts ont quant à elles diminué respectivement de 27 et 15 points par rapport à 2014, résultat d'une amélioration des actions quotidiennes entreprises par les services concernés.

La vitesse de circulation des véhicules et leur stationnement restent une préoccupation des usagers, qui se traduit par une progression de 17,67 % des interventions menées par la Police municipale en réponse à des observations de riverains répertoriées par le service Cadre de vie.

Les demandes d'intervention gérées directement par le service Cadre de vie restent stables avec 447 signalements, soit une augmentation de 1,82 %. Il convient de rappeler que les dossiers portant sur des parcelles privées sont traités dans la limite de la capacité réglementaire d'intervention de la Mairie.

De nombreux dossiers restent à traiter. Néanmoins, l'amélioration de la capacité des services à entretenir au quotidien votre environnement est réelle. Les délais de réponse diminuent et devront encore se réduire afin de satisfaire au mieux vos attentes, tout en prenant en compte l'intérêt général, pour que chacun puisse disposer d'un cadre de vie accueillant et sûr.

Répartition des demandes d'intervention (DI) par services opérationnels



SERVICES	NOMBRE DI	%
Services techniques - voirie - signalisation	868	39,01
Services techniques - éclairage public	232	10,43
Services techniques - propreté	176	7,91
Services techniques - espaces verts	208	9,35
Autres services techniques, (bâtiments, électricité...)	21	0,94
Police municipale	273	12,27
Service Cadre de vie	447	20,09
Total	2225	100,00

Nos agents ont du talent !



Elagages - Place Wagon



Installation de serres pour les jardins partagés de la Cité Darcy



Changement des feux de signalisation - Boulevard du Général de Gaulle

Révision du Plan local d'urbanisme : donnez votre avis

La révision du PLU est en cours d'étude, l'arrêt du dossier étant prévu au premier trimestre 2016. En milieu d'année, une enquête publique sera lancée. Les documents peuvent d'ores et déjà être consultés à la direction de l'Aménagement du territoire, où un registre est à disposition afin de recueillir les remarques et doléances de la population.



LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

Les dates données sont indicatives et peuvent varier en fonction des aléas climatiques.

- **Ensemble de la commune** : réparation de nids-de-poule (entre le 1er février et le 4 mars).
- **Angle de la rue de l'Abbaye et du 6 place de la République** : pose de mobilier urbain (entre le 1er et le 12 février).
- **Angle de la rue des Girondins et de la rue Pasteur** : mise en sécurité des passages piétons (entre le 1er et le 12 février).
- **Atrium** : dépose et repose de mobilier urbain (entre le 1er et le 12 février).
- **Avenue du Maréchal Leclerc** : dépose de barrières et pose de potelets (entre le 15 février et le 4 mars).
- **Ecole Pantigny** : pose de bancs (entre le 1er et le 12 février).
- **150 place Jean Jaurès** : mise en sécurité du passage piéton (entre le 1er et le 12 février).
- **Place du Limousin** : dépose et repose de corbeilles de rue (entre le 1er et le 12 février).
- **Place Pierre Semard** : remise en état d'une partie de la borduration (entre le 1er et le 12 février).
- **Rue Berthie Albrecht** : réfection du trottoir sur la portion comprise entre le n° 161 et le n° 231 (remplacement de gargouilles, remise en état de la borduration, pose d'un nouvel enrobé ; entre le 15 février et le 4 mars).

- **65 rue des Aubépines** : mise en sécurité du trottoir (entre le 1er et le 12 février).
- **Rue des Glycines** : pose d'une bande podotactile (entre le 1er et le 12 février).
- **295 rue du Maréchal Juin** : pose de mobilier urbain (entre le 15 février et le 4 mars).
- **10 rue du Général Koenig** : remise en état d'une partie de la borduration (entre le 1er et le 12 février).
- **Rue La Fontaine** : remise en place de potelets bois, pose de schiste et remise en état de la signalisation de police (entre le 15 février et le 4 mars).
- **Rue Jean-Baptiste Lucas** : pose de mobilier urbain (entre le 15 février et le 4 mars).
- **Rue Victor Mathé** : reprise d'enrobé et pose de potelets, traçage d'une ligne blanche et déplacement d'un panneau de police (entre le 1er et le 12 février).
- **Rue Mélusine** : remise à niveau des regards de trottoir (entre le 15 février et le 4 mars).
- **Rue des Roses** : remise à niveau des bouches à clés sur la totalité de la rue (entre le 1er et le 12 février).
- **Rue Jean-Jacques Rousseau** : remise à niveau des bouches à clés sur la totalité de la rue (entre le 15 février et le 4 mars).
- **Rue du Tilloy** : modification de panneaux de police (entre le 15 février et le 4 mars).
- **38 rue Armand Thierry** : mise en sécurité du trottoir (entre le 1er et le 12 février).

Circulation et stationnement rue Robert Aylé



Afin de résoudre les problèmes récurrents de sécurité routière dans la rue Robert Aylé (stationnement anarchique, vitesses de circulation élevées), la Municipalité a décidé d'associer les riverains, premiers concernés, à la recherche de solutions.

La première réunion publique s'est tenue dans la salle du Colysée et a réuni une trentaine de personnes, qui ont pu échanger avec l'adjoint à l'Urbanisme Nicolas Moreaux et des cadres des services techniques de la Ville, leur faire part de leurs difficultés, de leurs souhaits et surtout de leurs propositions. Au fil de l'avancée du dossier, d'autres réunions seront organisées dans les mois à venir.

Le Pressing Vert

Laverie, blanchisserie, retouche



Le perchloroéthylène, composé chimique, est un solvant utilisé dans les pressings pour les nettoyages à sec. L'utilisation de ce composé organique volatil jugé dangereux sera prochainement prohibée. La publication de l'arrêté du 5 décembre 2012 prévoit en effet une interdiction progressive du perchloroéthylène sur une période de 10 ans, laissant ainsi le temps aux gérants de pressings de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation.

Un choix éco-logique !

Ali Benouahlima n'a pas attendu et vous propose un pressing écologique faisant appel à une technique innovante : l'aquanettoyage. Une méthode de nettoyage à l'eau qui permet de laver tout type de textile. Cette nouvelle méthode obtient des performances semblables, tout en respectant l'environnement : « pas de solvants, mais des produits éco-lavants biodégradables, qui ravivent les couleurs, et une gestion raisonnée de l'eau et de l'énergie ».

Spécialement formées à l'aquanettoyage, Christine, Claudine et Sylvie vous accueillent depuis le 18 janvier et vous proposent également divers services.

Dans la continuité de l'atelier repassage créé il y a un an dans la société d'aide à domicile d'Ali (Family Dom), vous avez la possibilité de faire repasser votre linge lavé par vos soins ou – pour ceux qui ne possèdent pas de machine – de le faire laver au pressing vert ; le tout, avec une tarification au kilo. De même, si vous ne pouvez pas vous déplacer, une collecte et / ou une livraison à domicile sont possibles pour une somme forfaitaire. Les travaux de couture et retouche sont également pratiqués par l'équipe.

Si vous allez régulièrement au pressing, optez pour la carte privilège qui offre une remise de 15 % sur toutes les prestations, y compris sur les lessives et autres brosses. Enfin, vous pouvez louer un nettoyeur-injecteur-extracteur pour nettoyer en profondeur vos moquettes, tapis, canapés en tissu...



Le Pressing Vert

144 rue Elie Gruyelle

03 21 28 73 09

www.le-pressing-vert.com

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 19 h (fermé le lundi matin)

LEPRESSINGVERT
le choix éco-logique

Le Bistrot, chez Domi Café-bar



Jean Ferrat a chanté le magnifique poème d'Aragon « Que serais-je sans toi, qui vins à ma rencontre » : celui-ci pourrait retranscrire l'histoire de Dominique Catteeuw, la nouvelle propriétaire du Bistrot. Une histoire d'amour sur fond de cafés comme il en existe peu.

Petit retour en arrière, un brin nostalgique... Fin des années 70, Dominique a 16 ans. Elle fréquente la Maison des jeunes (l'Escapade aujourd'hui) et ses amis et elle se réunissent fréquemment en face, au Bistrot, le café créé et tenu par Bernard Catteeuw. Malgré leurs 16 ans d'écart, le contact passe immédiatement, sans que cela aille toutefois plus loin... Il la retrouve par hasard, 16 ans plus tard, dans un café héninois ; leur élan initial se concrétise : ils ne se sont plus quittés depuis.

Les cafés, ils sont presque nés dedans. La grand-mère, la mère et les tantes de Dominique ont toutes tenu un établissement. Un point commun avec Bernard. Ils n'ont pourtant pas la même façon de travailler ; de fait, lorsqu'ils tiennent ensemble le Zinc, rue Elie Gruyelle, pendant 13 ans, c'est « chacun ses horaires et week-ends, chacun son coin de comptoir » !

En 2014, Dominique se sent épuisée : elle décide de quitter Hénin-Beaumont avec ses enfants et d'aller s'installer en Auvergne. Trois petites semaines après, elle revient : elle ne peut se passer de Bernard ! Quelques mois plus tard, elle apprend que le fonds de commerce du Bistrot est à vendre et fait une proposition. Ce café représente sa vie et elle souhaite le léguer à son fils Nicolas, 16 ans, actuellement en CAP de restauration et qui devrait poursuivre dans la filière café-brasserie.

Depuis décembre dernier, Dominique vous accueille donc dans ce lieu convivial où se croisent habitués, clients de passage et amateurs de billard ou de flipper. Elle fait la causette, endossant parfois le rôle de confidente et amie. Des projets, elle en a : tournois, restauration... elle fera les choses en temps voulu.

Quand elle baisse le rideau, c'est pour aller à la rencontre de son mari, Bernard « la frite », au café Le Campbell, rue Montpencher, qu'il tient depuis 2014. Une histoire de cafés, on vous dit...

CAFE LE BISTROT

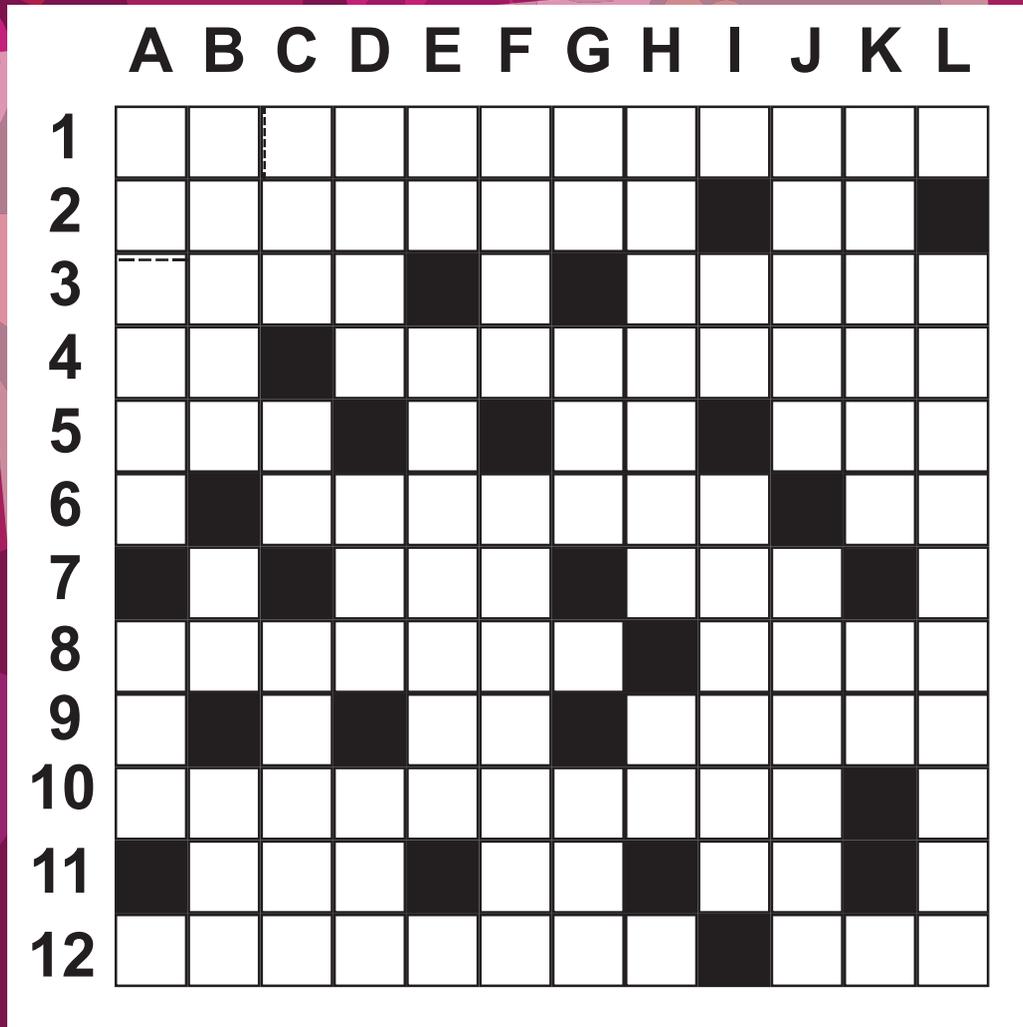
Le Bistrot

242 rue de l'Abbaye
03 21 75 45 12

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 8 h 30 à 20 h
Mardi et vendredi de 6 h 45 à 20 h
Dimanche de 8 h 30 à 14 h

J'achète à
Hénin-Beaumont

La Saint-Valentin



Horizontalement :

1- C'est la fête quand on est amoureux -2- La Saint-Valentin ne leur est pas étrangère - Bien supportée à Marseille -3- Du genre à faire monter la température - Amoureux bien sur ! -4- Fait un avoir - Apprécie tout particulièrement la Saint-Valentin pour arborer ses belles bottes ! -5- Forcément sélectif - Morceau de porc - Née par le mauvais côté -6- Son quatorze est de la fête - Le patron pour Valentin -7- Préfixe médical - Mis entre parenthèse -8- Viennent du coeur à l'occasion de la Saint-Valentin - On y découvre parfois le premier amour -9- Coeur d'ange - Sa surface, c'est un os ! -10- Au pluriel il symbolise les amoureux -11- Chanta à moitié - Au coeur de la nuit - Infinitif -12- Un beau jour en ce mois de février - On ne peut pas rester insensible à cet appel -

Verticalement :

A- La Saint-Valentin pour les amoureux - Chat anglais -B- Le grand est idyllique à vivre - Plus haut que le sol - Gardienne de la paix -C- Espèce disparue - Toujours vert - Manqua de certitude -D Pour faire ses courses - Bien roulée - Préfère la souris que le clavier -E- C'est vrai à moitié - Apportant -F- N'a plus l'air renfermé - Arrive sur les joues pour les amoureux timides ! -G- Pas forcément approuvé - Canton suisse - On ne compte plus ses grains -H- Pratiques - Terre -I- Fait un rapport - Ribler autrement -J- Bombé en redressement - Sont très attendris chez les amoureux -K- Pompes l'air - Le premier d'une longue série -L- Forts quand on est amoureux

SOLUTIONS DU MOIS DERNIER

HORIZONTALEMENT :

1- SAINT-LAURENT -2- AM - AÏ - EM -3- MUNICIPALITE -4- OSES - DOCILE -5- VOUS SOUHAITE -6- AN - E.O. - LE - EAU -7- RST - UNE - AN -8- ASSY - LI - ME -9- EXCELLENTE -10- ETAI - OISEAUX -11- SU - ANNEE ! - OT -12- TISSES - RUNES -

VERTICALEMENT :

A- SAMOVARS - EST -B- AMUSONS - ETUI -C- NEU - TAXA -D- NAISSE - SCIAS (dents de scie) -E- TIC - SOUSE - NE -F- IDO - NYLONS -G- AMPOULE - LIE -H- ACHE - LESER -I- RELIA - AINE -J- EMILIE - TAON -K- TETA - MEUTE -L- TUE - EURE -

Groupe majorité municipale

La social-traîtrise comme art de vivre

Les élections régionales auront permis de faire tomber les masques parmi l'opposition municipale. Ces autoproclamés défenseurs des valeurs supposées de la gauche ont en effet une nouvelle fois démontré qu'ils saisissent chaque occasion de tromper les classes populaires. En appelant à voter pour l'ultra libéral Xavier Bertrand pendant l'entre deux tours des Régionales, chacun d'entre eux s'est trahi et, surtout, a trahi ceux qui croyaient encore que la gauche locale était de leur côté.

Que dire de David Noël, habitué des retournements de veste, qui a appelé à voter pour les candidats de la liste qui ont supprimé la demi-part fiscale des personnes isolées et le régime social des mines ? Que dire de Marine Tondelier, qui a joué sur tous les tableaux, alors que nous avons également des écologistes sincères et authentiques, pendant qu'elle-même appelait à voter Bertrand, le candidat le moins écologiste de tous ?

La gauche du Bassin minier a clairement perdu son âme, jetant aux oubliettes des décennies d'histoire de lutte sociale, dilapidant l'héritage de Guesde, Jaurès, Salengro, Blum, acceptant toutes les compromissions, comme elle l'a fait en soutenant Dalongeville, Kucheida et toutes les dérives locales.

On ne leur aurait pas reproché de rester neutres, d'appeler à voter blanc ou de s'abstenir mais, en acceptant le retrait des listes de gauche dans le seul but de préparer la Présidentielle, en acceptant que leurs électeurs ne soient pas représentés au second tour et en appelant à voter des deux mains et des deux pieds pour le candidat de l'ultralibéralisme, le masque est définitivement tombé... Les plus fragiles, les précaires, les ouvriers, les chômeurs, les veuves ou enfants de mineurs ne doivent plus rien attendre de ces gens-là.

L'opposition héninoise, aveuglée par la haine et l'esprit de revanche, n'a pas hésité à trahir les idéaux qu'elle prétend défendre, simplement pour tenter de nous barrer la route. Cela n'a manifestement pas été porteur à Hénin-Beaumont, où le Front national a réuni 60 % des voix dès le premier tour, permettant à trois adjoints de Steeve Briois de représenter la ville au sein du Conseil régional.

Soyons fiers de cela : le respect de la parole donnée, des engagements et des promesses est toujours récompensé par la fidélité et la loyauté. Nous, nous saurons nous en montrer dignes !

Les élus de la majorité. Contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Des leurres qui cachent une absence de projets

Notre ville n'avance pas. L'état du chantier de l'église Saint-Martin, classée monument historique et vitrine d'Hénin-Beaumont, en est la parfaite illustration : depuis l'arrivée du FN à la mairie en mars 2014, le chantier de rénovation est à l'arrêt et les fidèles doivent se réunir dans des églises plus éloignées. Pour faire oublier son immobilisme, Steeve Briois détourne l'attention avec des leurres et des symboles, comme celui de la crèche de Noël qui a trôné durant un mois dans le hall de la mairie en violation de la loi de 1905 sur la laïcité. Le groupe d'opposition a déposé un recours auprès du tribunal contre cette violation de la loi et de la constitution. N'en déplaise à Steeve Briois, la France est une République laïque dans laquelle la liberté de conscience et de culte pour tous va de pair avec la neutralité de tous les bâtiments publics. Notre recours sera examiné dans les prochains mois. La place d'une crèche, c'est dans une église, pas dans une mairie ! David Noël, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, Sandrine Rogé et Marine Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com

Droit de réponse de la Municipalité d'Hénin-Beaumont

Les membres de l'opposition font une nouvelle fois preuve de leur totale méconnaissance des dossiers. S'ils assistaient aux commissions municipales, ils sauraient en effet que la suspension du chantier de l'église Saint-Martin entre la 2e et la 3e tranche est le fait de l'ancienne municipalité. En effet, celle-ci a engagé une maîtrise d'œuvre qui a établi le dossier de consultation des entreprises (DCE) en juillet 2013. Pour des motifs obscurs, l'ancienne majorité n'a toutefois pas lancé la consultation, laissant le bâtiment se dégrader. La nouvelle équipe municipale a donc dû passer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre afin d'actualiser le DCE, le lancer et attendre les résultats pour solliciter les subventions, comme convenu avec les financeurs. Une réalité que fait semblant de ne pas comprendre une opposition stérile, revancharde et sournoise, dont le seul but est de dénigrer le travail réalisé au service des habitants de la ville.

AGENDA DE FEVRIER

Vendredi 5 février

Zorghol 707, théâtre humoristique ; organisé par Le Lions Club, au profit de La Ferme de Quiéry-la-Motte : à 20 h 30 à l'Escapade ; 10 €, 5 € pour les enfants et étudiants ; réservations au 03 21 20 06 48.

Samedi 6 février

Heure du conte, sur le thème de l'amitié : à 16 h à la médiathèque.

Marché aux puces couvert organisé par l'association du Quartier du Panthéon : de 8 h à 20 h, à la salle Pantigny.

Tournoi U9 de l'Olympique héninois : de 13 h 30 à 18 h, à l'Espace François Mitterrand (EFM).

Concours de belote organisé par l'Amicale de la ZAC : à partir de 13 h 30, à la salle Jean Moulin ; mise de 6 € ; inscriptions au 06 82 08 56 24 ou sur place.

Loto organisé par l'Union fédérale : à partir de 18 h, à la Salle des fêtes ; renseignements au 07 83 57 46 86.

Dimanche 7 février

Compétition régionale de badminton organisée par le Badminton club : de 9 h à 16 h à l'EFM.

Loto de l'Amicale de la ZAC : à partir de 12 h, à la salle Jean Moulin ; réservation au 06 82 08 56 24.

Mercredi 10 février

Heure du conte, sur le thème de l'amitié : à 16 h à la médiathèque.

Jeudi 11 février

Cession de graines et de plants organisée par l'Association des amateurs de jardins : de 9 h à 12 h, à la Salle des fêtes.

Samedi 13 février

Tournoi de tarot organisé par le Tarot club héninois : à partir de 12 h, au foyer Léon Jouhaux.

Concours régional de tir à l'arc organisé par la Flèche héninoise : de 15 h 30 à 18 h 30 au stade Birembaut.

Tournoi U11 de l'Olympique héninois : de 13 h 30 à 18 h à l'EFM.

Repas dansant de la Saint-Valentin organisé par l'association du Quartier du Panthéon : à partir de 20 h, à la Salle des fêtes ; 30 € ; sur réservation au 06 74 83 42 70.

Bal de la Saint-Valentin organisé par la maison de quartier Darcy, Darcy en folie et les Arts team : de 18 h à 23 h 30 à la cantine scolaire Darcy ; buvette et restauration ; entrée gratuite.

Dimanche 14 février

Concours régional de tir à l'arc organisé par la Flèche héninoise : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 au stade Birembaut.

Stage de football organisé par le Football club féminin : du lundi 15 au vendredi 19 février de 9 h à 18 h, à l'EFM.

Lundi 15 février

Cession de graines et de plants organisée par l'Association des amateurs de jardins : de 9 h à 12 h, à la salle Debeyre.

Du mardi 16 au jeudi 18 février

Tournoi de foot en salle du Stade héninois : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, salle Birembaut.

Mercredi 17 février

Tournoi U13 de l'Olympique héninois : de 13 h 30 à 18 h, à l'EFM.
Repas dansant organisé par le club de l'Age d'or : à partir de 12 h 30, au foyer Léon Jouhaux ; réservation au 06 51 88 75 98 ou 06 73 09 80 40.

Samedi 20 février

Repas dansant organisé par l'Association Sainte-Marie : à 19 h, à la salle du Rex.

Heure du conte, sur le thème de l'amitié : à 16 h à la médiathèque.

Soirée Hollywood organisée par les Arts team : à partir de 18 h, à la Salle des fêtes.

Dimanche 21 février

Manifestation sportive et civique « Apprendre à sauver », organisée par le Comité départemental de la Fédération française de sauvetage et de secourisme : de 13 h à 19 h, à

la piscine municipale.

Lundi 22 et mardi 23 février

Activités innovantes organisées par l'USEP : de 9 h à 16 h 30, sur les courts de tennis de l'EFM.

Mercredi 24 février

Heure du conte, sur le thème de l'amitié : à 16 h à la médiathèque.

Jeudi 25 et vendredi 26 février

Jeux d'opposition organisés par l'USEP : de 9 h à 16 h 30, à l'EFM.

Vendredi 26 février

Conférence « Vivre jusqu'au bout avec l'aide de ses enfants », suivie de la projection du film *Flore* : à 14 h, au Cinéville ; tarif de 2 €.

Wok and Woll, humour et musique : à 20 h à l'Escapade ; informations et réservations au 03 21 20 06 48.

Du vendredi 26 au dimanche 28 février

3e Open des mines de fléchettes électroniques, organisé par les Fire Fly : le vendredi en individuel à partir de 20 h, le samedi par équipes à partir de 9 h et le dimanche en doublettes à partir de 9 h, salle Pantigny.

Samedi 27 et dimanche 28 février

Initiation aux premiers secours organisée par le Comité départemental de la Fédération française de sauvetage et de secourisme : à partir de 8 h, salle du Colysée ; renseignements et inscriptions au 06 79 41 63 38 ou cd62ffss@aol.com

Tournois de football du FC Beaumont U6 à U13, seniors et vétérans, de 9 h à 21 h le samedi et de 9 h à 17 h le dimanche, à l'EFM.

Dimanche 28 février

Championnat départemental seniors organisé par le Badminton club d'Hénin-Beaumont : de 9 h à 16 h, à l'EFM.



**Salle de sport
Pantigny**

Structures gonflables pour enfants

Ouvert à tous

Mardi 9 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h
Mercredi 10 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h
Jeudi 11 février, 14 h-18 h
Lundi 15 février, 9 h-12 h
Mercredi 17 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h
Jeudi 18 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h

Horaires réservés aux Centres de loisirs

Jeudi 11 février, 9 h-12 h
Vendredi 12 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h
Lundi 15 février, 14 h-18 h
Mardi 16 février, 9 h-12 h et 14 h-18 h

Entrée gratuite

Culture

Evènements

Solidarité-citoyenneté

Sport

